

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2014

21H00.

Présents : M Michel COLLETTE, M Eric BARRUET, Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE, M Denis MESSIO, Mme Nadège ROELENS, M Philippe POULAIN, M Jean-Pierre WRZOCHOL, M François LAURENT, Mme Odile CORDIER, M Médéric PARROT, Mme Michelle CHAMBRELENT, Mme Isabelle FORTE, M Bruno PUIS, Mme Nicole DIMINO,.

Absents excusés : Mme Christine NEIVA TORRES ayant donné procuration à M Médéric PARROT.

Secrétaire de séance désignée : .Mme Odile CORDIER.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 17 avril 2014
- Présentation du PADD par Monsieur THIMONIER du Cabinet ARVAL.
- Convention constitutive du groupement de commande C.C.P.O.H.
- Tarif cantine.
- Régime indemnitaire.
- Jurés d'assise.
- Convention MDO (Médiathèque Départementale de l'Oise).

Informations diverses :

- Réfection façade et toiture des pavillons du Poncelet.
- Rythmes scolaires.

APPROBATION DU P V DU 17 AVRIL 2014

Monsieur le maire demande si des remarques sont à faire sur le procès-verbal.

Monsieur PARROT fait les remarques suivantes :

Dans l'objet « approbation du P.V » :

- il demande de rectifier et de lire « si les voix » et non « si sa voix »
- Il demande de rectifier et de lire « M Médéric PARROT signale donc qu'une erreur.... »
Et non « M Médéric PARROT signale qu'une erreur..... ».

Dans l'objet « compte administratif 2013 du budget annexe assainissement » :

-Il demande de rectifier et de lire « le conseil municipal » et non « les membres du conseil municipal ».

Dans l'objet « création des commissions » :

Il demande de rectifier et de lire « M Médéric PARROT a demandé si chaque membre du conseil municipal pouvait assister à toutes les commissions »

M le Maire répond que oui et M Denis MESSIO lui fait remarquer que si l' élu n'est pas inscrit à la commission, il ne recevra pas de convocation pour la réunion en question.

M Médéric PARROT signale qu'il avait demandé l'inventaire ainsi que l'état de formations des élus qui doit être joint au compte administratif.

Vote du procès verbal :

Pour : 12.

Contre : 3.

PRESENTATION DU PADD PAR MONSIEUR THIMONIER DU CABINET ARVAL

Une présentation est faite par M Thimonier du cabinet ARVAL, concernant les modifications apportées au P.A.D.D.

M Philippe POULAIN étant personnellement concerné, il ne participe pas au vote.

Vote pour : 11

Abstention : 3

CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDE C.C.P.O.H (DELIBERATION)

M Michel COLLETTE informe les membres du conseil municipal qu'il a été sollicité par la C.C.P.O.H afin de signer une convention pour des groupements de commandes. Il rappelle en exemple que le balayage des rues de la commune coutait environ 3 000 € en passant directement par l'entreprise et qu'il est réduit à environ 1 100 € en passant par le groupement de commune.

Les commandes se feront en fonction des besoins des communes et il rappelle que chaque collectivité reste libre d'utiliser ou pas le groupement de commandes. Il rappelle également que ce service est gratuit.

Vote pour à l'unanimité.

TARIF CANTINE

M Eric BARRUET fait le bilan de l'année passée (documents en annexe).

Il demande si le prix du repas pour l'année scolaire 2014/2015 reste à 4,65 € pour la 3^{ème} année consécutive ou passe à 4,70 €.

Vote pour 4,65 € : 3.

Vote pour 4,70 € : 12.

REGIME INDEMNITAIRE

Monsieur le Maire signale que suite à une demande du receveur, il convient d'actualiser les bases du régime indemnitaire.

Il propose :

-de prendre en compte les nouvelles bases.

- de conserver les coefficients des précédentes délibérations (des 08/09/08 concernant l'IAT, 08/09/08 concernant l'I.E.M.P et du 28/06/10 complétant l'I.E.M.P).

- D'appliquer les indemnités à tous les cadres d'emplois concernés par le personnel titulaire et non titulaire de la commune ainsi que pour le personnel employé pour la commune par le Centre de Gestion de l'Oise.

Vote pour : 15

JURES D'ASSISE

Monsieur le Maire rappelle la procédure du tirage au sort des jurés d'assise.
Mesdames Odile CORDIER et Marie-Claire VERCRUYSSÉ tirent les numéros de pages et de lignes

P.36 ligne 7 : Paul-André DUTHOIT né le 25/07/49
Domicilié 17 rue de la République.
60700 Saint-Martin-Longueau.

P 78 ligne 7 : Richard Michel né le 19/02/70.
Domicilié 73 rue du Poncelet.
60700 Saint-Martin-Longueau.

P 87 ligne 2 : Stéphane PINEL né le 14/03/71.
Domicilié route de Flandres.
60700 Saint-Martin-Longueau

CONVENTION M.D.O (Médiathèque Départementale de l'Oise)

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer par le biais d'un vote sur la signature d'une convention pour un an renouvelable tacitement à passer avec la M.D.O. Il s'agit de différents services rendus (prêts de livres, formations, aide pour monter un dossier etc.....)

Vote pour : 15

INFORMATIONS DIVERSES

Réfection façade de toiture des pavillons du Poncelet :

L'OPAC demande un arrêté du Maire pour poser des échafaudages afin de permettre la réfection (façades et toitures) de 14 maisons impasse du Dieu Mars et rue du Poncelet.
Ces travaux devraient durer environ 8 mois.

Place de stationnement de la rue Neuve :

Monsieur le Maire signale que les locataires prendront possession de leurs logements le jeudi 19 juin prochain. Chaque logement possède une place de stationnement incluse dans le prix du loyer, il reste 10 places supplémentaires et une pour handicapés.
Il propose d'attribuer les places à titre gracieux aux locataires qui en feront la demande en mairie.
Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable.

Rythmes scolaires :

M François LAURENT présente les documents (ci-joint) concernant les nouveaux horaires pour la prochaine rentrée scolaire ainsi que ceux des N.A.P (Nouvelles Activités Scolaires). Il signale que la 1^{ère} année, un fond d'amorçage a été prévu, la C.C.P.O.H touchera 50€/enfant, les N.A.P seront donc gratuites pour cette période. Le prix à payer par les parents sera revu pour la rentrée suivante.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h15.

Michel COLLETTE	Eric BARRUET	M-Claire VERCRUYSSSE	Denis MESSIO	Nadège ROELENS
Philippe POULAIN	J-Pierre WRZOCHOL	Odile CORDIER	François LAURENT	Médéric PARROT
Michelle CHAMBRELENT	Isabelle FORTE	Bruno PUIS	Nicole DIMINO	